

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Abergement-la-Ronce - 18H30

Président: Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69

Nombre de procurations: 9 Nombre de votants: 78

Date de la convocation: 15 mars 2024 Date de publication: 28 mars 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal MICHAUD Dominique BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire **DAUBIGNEY Jean-Michel** JEANNET Nathalie **MEUGIN Olivier GUERRIN** Bernard SOLDAVINI Grégory LEFEVRE Jean-Philippe **GAUTHRAY-GUYENET Thierry** MONNERET Christophe ROY Jean-Yves CALINON Séverine CROISERAT Jean-Luc GAGNOUX Jean-Baptiste GUIBELIN Marie-Rose **HOFFMANN Maurice** LEPETZ Joëlle MANGIN Isabelle **PECHINOT Jacques RYAT Thomas**

STOLZ Julien

TRONCIN Dominique **BERNARDIN Daniel CHEVAUX Bruno** ROBERT Jean-Claude MATHIOT Agnès **GINDRE** Denis VERNE Pierre **BONIN Jean-Luc PAUVRET Emeric** CHAMPANHET Stéphane **CUINET Jean-Pierre** DELAINE Isabelle **DEMORTIER-BLANC Catherine** DOUZENEL Alexandre DRAY Frédérike HERRMANN Nadine JABOVISTE Philippe JARROT-MERMET Laëtitia MARCHAND Sylvette MIRAT Maryline NONNOTTE-BOUTON Catherine

PRAT Hervé

REBILLARD Jean-Michel **ROCHE Paul BREMOND Gabriel** RIOTTE Christine CHAPIN Jean-Paul JEANNEROD Georges **HENRY Micheline GUIBELIN Hervé** MILLIER Cyril VIVERGE Patrick **DAVID Françoise** LABOUROT Céline **GRUET Olivier** SAGET Emmanuel **SANCEY Pascal** PFRNOUX Annie **GINET Gérard** CALLEGHER Aline LEGRAND Jean-Luc **LAGNIEN Jacques**

Conseillers suppléés

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE

THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice

LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

Conseillers absents ayant donné procuration

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérike GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHAUCHEFOIN Gérard PANNAUX Joël MATHEZ Christian CHAUTARD Christophe JACQUOT Patrick **RIGAUD Fabien**

Objet: Cession de l'appartement locatif issu du legs de Monsieur André BESSON

Rapporteur: Monsieur Thomas RYAT

Par délibération n° DCC-2023-060 du 6 juillet 2023, le Conseil Communautaire a accepté le legs universel fait par Monsieur André BESSON par testament authentique, reçu par Maître Emmanuel MOYSE et Marina ALBERTINI tous deux notaires à Dole, le 15 avril 2022.

Ledit legs compte aux actifs de la succession un appartement locatif actuellement occupé par Monsieur Jacques VITALY situé dans une copropriété dénommée « Le Vauban » sis à Dole 3 rue Marcel Aymé et composé de 2 lots (16 et 46).

Aussi, sur le même principe que l'ancien logement personnel de Monsieur André BESSON, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole n'a aucun usage potentiel de cet appartement ; il est donc proposé de procéder à sa vente. Monsieur Jacques VITALY, occupant actuel, a souhaité faire valoir son droit de préemption et ainsi acquérir le logement. Celui-ci a confirmé son intérêt à la Collectivité par la notification d'une offre d'achat écrite au prix de 105 000 euros net vendeur.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, **DECIDE**:

- D'APPROUVER la cession des lots 16 et 46, un appartement et une cave, situés dans la copropriété
 « Le Vauban » à Dole sis 3 rue Marcel Aymé au profit de Monsieur Jacques VITALY, demeurant 3 rue Marcel Aymé,
- DE PRÉCISER cette cession est consentie au prix de 105 000 euros net vendeur,
- **DE PRÉCISER** que toute personne physique ou morale pourra se substituer à Monsieur Jacques VITALY dans le respect des engagements mentionnés ci-dessus, aucune modification ne pouvant être apportée aux conditions initiales,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir, ou tout document y afférent.

SCRUTIN POUR: 78 ABSTENTION(S): 0

CONTRE: 0 NE SE PRONONCE PAS: 0

DONT 9 PROCURATION(S)

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/Urbanisme
- Maître Thomas ROQUEL 23 rue Buffon, 21000 Dijon
 Monsieur Jacques VITALY 3 rue Marcel Aymé, 39100
- Monsieur Jacques VITALY 3 rue Marcel Aymé, 39100 Dole

Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024. Pour extrait certifié conforme, Le Président,



Jean-Pascal FICHERE.